

ARRÊTÉ N° 2025 – 72

RELATIF A LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Directrice de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,
Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 719 à D. 719-40 et D. 741-9 à D. 741-11;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;
Vu l'arrêté 2025-28 relatif à la composition du comité consultatif électoral ;
Vu l'arrêté 2025-37 relatif à l'organisation des élections partielles des représentants des membres enseignants au Conseil d'administration (Collèges A et B) ;
Vu l'arrêté 2025-67 relatif à la composition du bureau de vote ;
Vu les procès-verbaux de dépouillement ;
Vu le règlement intérieur ;

ARRÊTE

Article 1 : Composition des collège des représentants enseignants

Collège A

- M. Walter Bruyère-Ostells
- M. Nicolas Badalassi
- M. Franck Frégosi
- Mme Céline Gimet
- Mme Magali Nonjon

Collège B

- M. Didier Del Prete
- Mme Sophie Doudet
- Mme Audrey Freyermuth
- M. Adrien Vitse
- Mme Rachel Joubert

Fait à Aix-en-Provence, le 27 novembre 2025,

Alessia LEFÉBURE,
Directrice



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 27/11/2025

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 27/11/2025